

---

Bruxelles – 6 janvier 2026 - 07:00 CET

Information réglementée et privilégiée<sup>1</sup>

## AB InBev annonce l'exercice de son droit de racheter la participation minoritaire dans ses usines de cannettes basées aux États-Unis

6 janvier 2026 – Anheuser-Busch InBev SA/NV (« **AB InBev** ») (Euronext : ABI) (NYSE : BUD) (MEXBOL : ANB) (JSE : ANH) a annoncé aujourd’hui avoir exercé son droit de racheter la participation minoritaire de 49,9% dans les usines de cannettes d'AB InBev basées aux États-Unis, auprès d'un consortium d'investisseurs institutionnels dirigé et/ou conseillé par des entreprises liées à Apollo Global Management, Inc. (collectivement « Apollo ») (NYSE : APO), pour un prix estimé à environ 3 milliards d'USD.

Les opérations de nos usines de cannettes basées aux États-Unis comprennent sept installations réparties dans six États et constituent une composante stratégique de notre business, garantissant la qualité, l'efficacité des coûts, la rapidité d'innovation et la sécurité d'approvisionnement pour nos marques, tout en fournissant des emplois de premier plan dans le secteur et en stimulant la croissance économique dans les communautés à travers les États-Unis.

L'exercice de l'option de rachat par AB InBev sera financé par les liquidités disponibles et est cohérent avec notre stratégie d'allocation de capital qui se concentre sur la maximisation de la valeur à long terme pour les actionnaires. La transaction devrait avoir un effet relatif sur le bénéfice par action dès la première année et, sous réserve des conditions de clôture habituelles, il est anticipé que sa clôture interviendra au premier trimestre 2026.

<sup>1</sup>L'information ci-jointe constitue une information privilégiée au sens du Règlement (UE) N° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché, et une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.



# AB InBev Contacts

## Investisseurs

**Shaun Fullalove**

E-mail: [shaun.fullalove@ab-inbev.com](mailto:shaun.fullalove@ab-inbev.com)

**Ekaterina Baillie**

E-mail: [ekaterina.baillie@ab-inbev.com](mailto:ekaterina.baillie@ab-inbev.com)

**Patrick Ryan**

E-mail: [patrick.ryan@ab-inbev.com](mailto:patrick.ryan@ab-inbev.com)

## Médias

**Media Relations**

E-mail: [media.relations@ab-inbev.com](mailto:media.relations@ab-inbev.com)

### À propos d'AB InBev

Anheuser-Busch InBev (AB InBev) est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH), ainsi qu'une cotation d'American Depository Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). En tant qu'entreprise, nous rêvons en grand pour créer un avenir avec plus de célébrations. Nous cherchons toujours à concevoir de nouvelles manières de profiter pleinement des moments de la vie, de faire progresser notre secteur et d'avoir un impact significatif dans le monde. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant des ingrédients de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona®, Stella Artois® et Michelob Ultra® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden® et Leffe® ; ainsi que des championnes locales telles que Aguilá®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans et traverse les continents et les générations, depuis nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven, en Belgique, jusqu'à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis, aux États-Unis, en passant par la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, et par Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés, avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 144 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays à travers le monde. En 2024, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 59,8 milliards d'USD (hors joint-ventures et entités associées).

### Mentions légales

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations reposent sur les attentes et points de vue actuels du management d'AB InBev quant aux événements et évolutions futurs et sont naturellement soumises à des incertitudes et à des changements au gré des circonstances. Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué comprennent des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et sont généralement rédigées au futur ou comprennent des mots ou expressions tels que « pourrait », « devrait », « croire », « avoir l'intention », « s'attendre à », « anticiper », « viser », « ambitionner », « estimer », « probable », « prévoir » ou d'autres mots ou expressions ayant une portée similaire. Toutes les déclarations qui ne sont pas relatives à des données historiques sont des déclarations prévisionnelles. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles, qui reflètent le point de vue actuel du management d'AB InBev, sont soumises à de nombreux risques et incertitudes concernant AB InBev et dépendent de nombreux facteurs, dont certains échappent au contrôle d'AB InBev. Des facteurs, risques et incertitudes importants peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats escomptés, y compris, entre autres, les risques et incertitudes relatifs à AB InBev décrits au point 3.D du rapport annuel d'AB InBev inclus dans le formulaire 20-F déposé auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 12 mars 2025. Un grand nombre de ces risques et incertitudes sont, et seront, exacerbés par toute dégradation de l'environnement commercial et économique mondial, résultant notamment des variations des taux de change et des conflits géopolitiques. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les résultats énoncés dans les déclarations prévisionnelles. Les déclarations prévisionnelles doivent être lues conjointement avec les autres avertissements et mises en garde contenus dans d'autres documents, y compris le formulaire 20-F le plus récent d'AB InBev, les rapports inclus dans le formulaire 6-K, ainsi que tout autre document qu'AB InBev a rendu public. Toute déclaration prévisionnelle contenue dans le présent communiqué doit être lue à la lumière de ces avertissements et mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats effectifs ou les évolutions attendues par AB InBev se réaliseront ou, dans l'hypothèse où ceux-ci se réaliseraient de manière substantielle, qu'ils auront les conséquences ou effets attendus sur AB InBev, ses affaires ou ses opérations. Sauf obligation légale, AB InBev ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement ces déclarations prévisionnelles à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.